



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2023 / 2024

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.96

PV N° 5 DU SAMEDI 16/09/2023

Réunion du 11 septembre 2023

- Désignations : Léo DUSSUD : 07 82 64 63 66
Yann DUSSUD : 07 88 36 77 09
- Secrétaire : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER : 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Désignations observateurs : MEYER Jrad : 06 65 32 27 52
- Validations rapports : CHALABI Tahar : 06 62 58 38 19

INDISPONIBILITES

- M. ACAR Eray : le 7 octobre.
- M. VIALLY Gabin : du 20 septembre au 23 octobre.
- M. VATAN Boris : les 23 - 24 et 30 septembre ; le 1^{er} octobre.

INFORMATIONS DU CTDA

- Corrigé du questionnaire annuel en ligne dans la rubrique "actualités" de l'onglet "arbitrage"
- Rassemblement des observateurs le vendredi 22 septembre, de 19h à 22h, au siège du District
- Réunion d'information pour être candidat à l'examen Ligue le lundi 25 septembre, de 19h à 21h, au siège du District. Présence obligatoire pour intégrer le futur groupe « promotionnels » (jeunes et seniors)
- Rappel sur l'utilisation du carton blanc : l'exclusion temporaire ne peut être signifiée au même joueur qu'une seule fois durant le match. Un carton blanc ne pourra pas être adressé après un carton jaune.

Rappels des règlements :

* **En Coupe de la Loire des Jeunes** : en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

Pour consulter l'ensemble des règlements des compétitions du District, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/statuts-et-reglements/>

- **Rappel disciplinaire** : Lorsqu'un arbitre adresse un second avertissement à un joueur au cours de la rencontre, un rapport Disciplinaire écrit est attendu par l'arbitre.

- Ligne téléphonique du CDTA : 07.63.17.10.40

=====

NOTES AUX ARBITRES

Rapport disciplinaire

Messieurs les arbitres, pour vos rapports de match, uniquement en cas de carton rouge, merci de les saisir OBLIGATOIREMENT sur votre portail OFFICIEL dans les 48h MAXI. (faire vos rapports par ordinateur car beaucoup de rapports ne nous parviennent pas lors de la saisie sur votre téléphone)

La C.A. rappelle à tous les arbitres que seules les exclusions (directe ou 2 avertissements, incidents de match (avant, pendant, après...)) ou tout évènement particulier qui doit être porté à la connaissance de la Délégation, doivent faire l'objet d'un rapport détaillé. Il n'est pas nécessaire de faire un rapport pour les simples avertissements.

- LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez OBLIGATOIREMENT en avvertir votre désignateur, via un sms.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2023 / 2024

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

- Pour toutes rencontres, les joueurs et arbitres, porteurs de lunettes, doivent impérativement être munis de lunettes adaptées sous peine de ne pas jouer la rencontre.

- Pour les remplacements des joueurs, n'oubliez pas de les notifier sur la tablette ou la feuille de match.

- Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : delegation-roanne@loire.fff.fr) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera **OBLIGATOIREMENT** le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à **TOUS LES ARBITRES**, sans exception, centraux ou assistants.